



Débat citoyen

Le 18 Décembre 2019

Organisé par le Collectif Puichéric Citoyen

Accueil

- Remerciements
- Echange – critiques (écouter, questionner, comprendre...)
- Organisation
 - Démocratie Participative Locale comment ça marche ? Nos propositions
 - Culture – Jeunesse,
 - Environnement
 - Economie – Tourisme – Emploi
 - Santé – Social
- Pot dinatoire amical

*Pour chaque thème, un exposé, des questions,
des suggestions et des réponses*

La démocratie participative (DP1), rappel

- Lors de la précédente rencontre, on a évoqué surtout la manière dont le Collectif Puichéric Citoyen travaille actuellement.
 - Le **Collectif Puichéric Citoyen** s'est constitué à partir de personnes qui souhaitaient participer activement à la vie de leur village.
 - **Des commissions** ont été créés pour partager sur les thématiques citées
 - Aujourd'hui, grâce à chacun de nous, les **commissions vont pouvoir enrichir leur réflexion afin de construire un projet ensemble** pour Puichéric.
 - En Janvier, les personnes qui formeront **la liste qui se présentera aux élections municipales** seront choisies démocratiquement.
- Aujourd'hui, on va évoquer ce qui nous distingue de la manière de faire traditionnelle
 - Nous partagerons nos indemnités
 - En cas de scrutin favorable, les nouveaux élus tiendront à œuvrer **collégialement, et à collaborer avec tous les habitants qui le souhaitent**

Comment fonctionne un Conseil municipal actuellement

15 conseillers municipaux décident
des projets et réalisations pour le village

Pas de concertation publique

The diagram illustrates a process where 15 municipal councilors decide on projects for the village. Two large blue arrows point downwards from the council box to a central blue oval labeled 'Pas de concertation publique' (No public consultation). From this oval, two more large blue arrows point downwards to a list of village sectors: Social, Sports, Santé, Tourisme, Environnement, Economie locale, Jeunesse, and Démocratie.

Social Sports
Santé

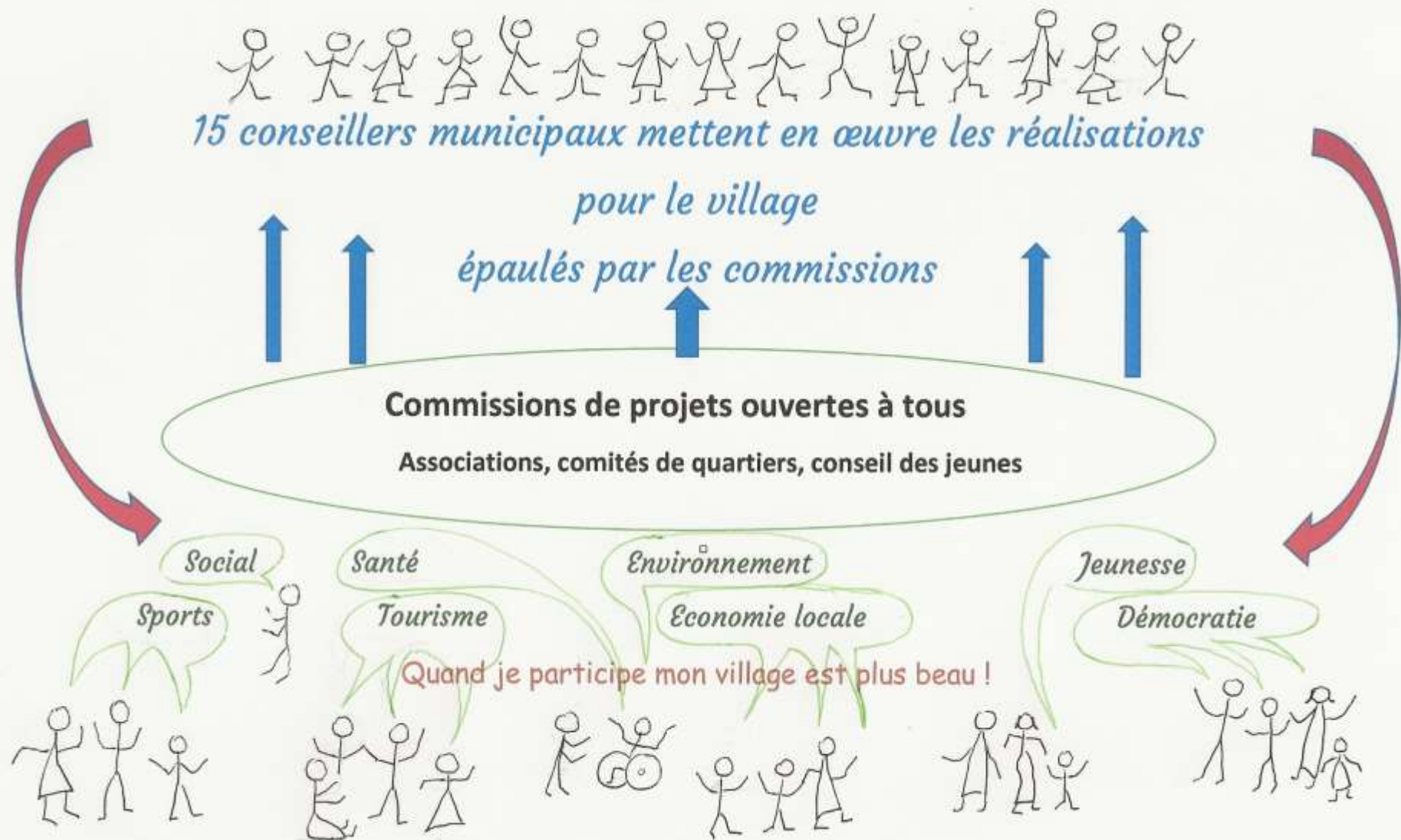
Tourisme
Environnement

Economie locale

Jeunesse
Démocratie

GESTION COLLEGIALE ET PARTICIPATIVE

Comment ça marche ?



La DP (3) : De nombreuses occasions permettront de communiquer de manière informelle avec la Mairie

Les habitants peuvent **participer** au conseil municipal

Toutes les personnes intéressées et compétentes peuvent **participer** aux commissions et partagent leur expertise

Rencontres mensuelles : présentation de projets, débats publics sur projets, conseils de quartier

La communication (DP4)

Des habitants ou associations/collectifs vers la « Mairie »

- Plaintes, propositions d'amélioration, idée
- Cahier de doléances, mail, courrier, via site internet, commissions, application smartphone, rencontres mensuelles,
- Sauf volonté expresse du déposant, les communications seront rendues publiques

De la Mairie vers les habitants

- A chaque demande, il y aura une réponse
- Pour les sujets importants, des réunions d'information seront proposées
- Un élu sera présent à la Mairie 6 jours sur 7 le matin ou l'après-midi
- Le journal de Puichéric
 - laissera une **large part pour les habitants, associations, commerçants, artisans**
 - présentera **davantage les projets** que des bilans
 - Aura une **périodicité accrue** (chaque mois) – distribution chez les commerçants/artisans du village
- Le site Internet sera refondu et rendu plus actif et convivial
 - Chaque association, commerçant, artisan, pourra avoir sa page dédiée
 - Les projets seront détaillés et suivis
- Une page Facebook sera éditée
- Affichage

Des habitants vers les habitants

- Mise à disposition de lieux d'affichage

Culture Jeunesse Sport



A court terme



- Mise en place du Conseil des jeunes avec appel à projets fédérateurs et budget participatif.
 - Types d'actions : Page Facebook, Civisme, Premiers secours, Tombola, Fêtes, ...
 - Présence d'un élu pour jouer de rôle de « principe de la réalité »
- Conférences historiques et culturelles, cinéma en plein air....
- Organisation régulière de rencontres sportives (courir ensemble ...)

A moyen terme

- Salle pour les jeunes à la fois lieu d'accueil et de fête, ouvert à tous.
- Embellissement de l'axe Canal du midi - Circulade qui mettrait en valeur l'histoire du village.
- Mise en place de festivals culturel, sportifs, ... qui donneraient une large attractivité à Puichéric.

A long terme

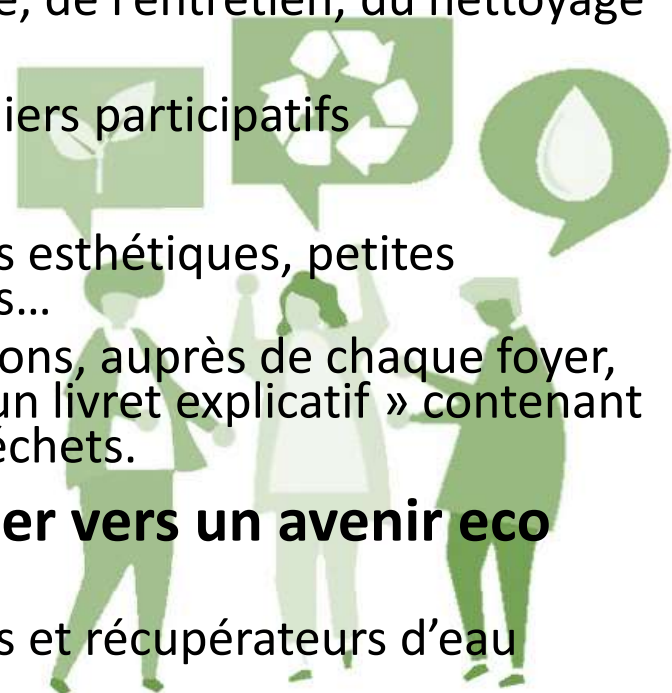
- Café participatif qui serait à la fois lieu d'exposition, de rencontres, et d'informations touristiques.

Environnement

un très grand nombre de besoins et d'actions ont été soulevés lors des rencontres de travail de la commission et de multiples réponses ont émergées. Des exemples

Un village plus propre

- **Des idées simples et applicable immédiatement :**
 - Augmenter la fréquence du ramassage, de l'entretien, du nettoyage
 - Créer des journées « village propre »
 - Sensibiliser des scolaires avec des ateliers participatifs
- **Des propositions à moyen terme :**
 - Réaménagements des espaces, caches esthétiques, petites poubelles à tris sélectifs dans les parcs...
 - De la communication et des informations, auprès de chaque foyer, commerçants, associations grâce à « un livret explicatif » contenant un programme local de gestion des déchets.
- **Des installations pérennes pour aller vers un avenir eco responsable :**
 - L'installation de composteurs collectifs et récupérateurs d'eau
 - L'implantation d'une recyclerie
 - Un audit sur les eaux propres et usées de la commune ...



Economie – Tourisme – Emploi (1)



La Mairie

- **Favorisera** les initiatives vertueuses des citoyens.
 - **Soutiendra** l'économie existante
 - **Préparera** les conditions d'accueil d'autres acteurs économiques.
- **L'urbanisme local est déterminant**
 - Pour l'amélioration du cadre de vie des habitants
 - **Et pour l'accueil touristique et économique** (amélioration du cadre architectural et environnemental)
 - **Les actions**
 - **Repositionner la commune** auprès des différentes instances communautaires, départemental et régional
 - **Urbanisme**
 - Puichéric a de nombreuses contraintes naturelles (zones inondables, voies d'eau, ancien étang, routes) et subit un habitat « éclaté ».
 - Pas de véritable cœur de village synonyme de dynamique sociale
 - Lutter contre la désertification du centre du village (TLV, Aides publiques)
 - Réhabilitation du patrimoine (ANAH, CAUE)

Economie – Tourisme – Emploi (2)

- **Développement économique et touristique**

- Organisation et animation des acteurs économiques par des temps de rencontres.
- Création de liens entre la production de l'étang de Marseillette et le développement touristique.
- Soutien actif des associations culturelles et sportives (lien social, animation).

Préserver l'existant et encourager par l'animation



L'ensemble des thématiques présentées doivent permettre d'engager le débat pour l'enrichir et renforcer la coopération entre tous les acteurs intéressés à notre développement local.

Santé Social

ANNEE 1

COURT TERME

MOYEN TERME

LONG TERME

SERVICES SOCIAUX
Permanence assistant social
↓
voir avec département + carcassonne agglo

MAISON DE SANTE

SERVICES DE SECOURS

HYGIENNE DU VILLAGE
POUBELLES - DECHETTERIE
ENTRETIEN VOIRIE

AUTRES COMMISSIONS EN RELATION
JEUNESSE - CULTURE - EDUCATION
ECOLOGIE
TOURISME

LIEN SOCIAL

LIEU D'ECHANGE

PROJETS ENVISAGES ET A ETUDIER

**ADOLESCENCE
ET
JEUNESSE**

**PETITE ENFANCE
ET
PERISCOLAIRE**

HANDICAP MOTEUR

NOS ANCIENS

INTERGENERATIONNEL



Maison de santé (1)

- **Coordination des soins de premier recours et ainsi de garantir à chacun leur accessibilité.**
 - Ces structures, encore appelées maisons ou centres de santé favorisent l'échange et la coordination entre les professionnels médicaux et paramédicaux.
- **Elles sont formalisées par un projet de santé qui s'articule autour**
 - d'un projet professionnel
 - organisation du travail en équipe,
 - partage des informations à travers un système d'information commun (informatique en particulier)
 - gestion et pilotage de la structure.



Maison de santé (2)

- Et d'un projet d'organisation de la prise en charge des patients
 - accès aux soins
 - continuité et permanence des soins, petites urgences, prévention, dépistage
 - création de protocoles de soins
 - coopération et coordination avec les autres structures
 - "nouveaux services" : éducation thérapeutique, télémédecine, etc

Points forts d'une Maison de Santé

- Amélioration des conditions d'exercice des professionnels de santé
 - Elles rendent propices l'installation dans la commune de spécialistes : pédiatre, gynécologue, dermatologue, cardiologue, etc.
 - Elles peuvent regrouper aussi des chirurgiens-dentistes, des infirmiers (es), des masseurs-kinésithérapeutes, des orthophonistes, des podologues, un pharmacien, des diététiciens..., ainsi que des travailleurs sociaux.
- Création d'emplois induits : secrétaires, employés de ménage, agents d'entretien, etc.
- Attractivité du territoire par une offre de soins de premier recours répondant aux besoins de la population.



Un tel projet peut très bien prendre forme sur un site comme Puichéric et le rendre attractif grâce à sa situation centrale par rapport aux communes avoisinantes (notamment celles dépourvues d'organisation de santé) et à un accès routier favorable.

Santé : Maison de Santé (2)

- **Pour créer une MSP, trois étapes sont nécessaires :**
 - 1 - Élaboration d'un projet de santé partagé qui comprend
 - **Un projet pluriprofessionnel** : Organisation entre les professionnels (temps de présence, plages horaires, etc...) et démarche de qualité (protocoles de soins partagés).
 - **Un projet de prise en charge des patients** : Continuité des soins, petites urgences, prévention, dépistage, éducation thérapeutique, coordination avec les autres structures).
 - 2 - **Une structure juridique** adaptée permettant aux professionnels de santé un exercice coordonné.
 - Ses statuts ne doivent pas faire obstacle à l'indépendance des professionnels de santé ni au libre choix du praticien par le patient.
 - 3 - **Financement du projet.**
 - Construction des locaux, leur achat ou location. Les travaux d'aménagement, le mobilier, les matériels professionnels (notamment informatique permettant l'exercice en groupe).
 - Les dépenses de personnel (secrétariat). Une trésorerie suffisante pour le démarrage.
 - **Des aides sont possibles** : Conseil Régional, Conseil Général, Commune, Agence Régionale de Santé.
 - Enfin pour compléter, les investissements propres des praticiens concernés, si besoin.



La liste DP

- La liste n'existera pas sans vous !
 - On ne fera pas de liste si les habitants n'en veulent pas !
 - Il n'y aura pas de liste si elle n'est pas supportée
 - Il faut davantage de monde dans les réunions
 - il faut de la diversité
 - On ne fera pas de liste si elle n'est pas complète
- La liste existera si vous le voulez !
 - Si vous voulez participer au futur du village !
 - Si vous voulez contribuer à aider cette dynamique
 - Demander à vos voisins et amis de venir aux réunions
 - Motiver ceux qui sont réticents
 - Se proposer sur la liste DP

On ne se bat pas contre quelque chose mais
pour un projet